



Chamrousse, massif de Belledonne **Appel à manifester pour défendre le vallon des Vans**

Le sommet des Vans est depuis longtemps convoité pour un projet d'extension du domaine skiable de la station de Chamrousse. Face à cette pression pour l'or blanc, la Ministre de l'environnement validait en l'an 2000 un décret classant le site du lac Achard et des balcons de Belledonne, comprenant le vallon des Vans, au titre de la loi paysage du 2 mai 1930. Cette protection réglementaire a permis jusqu'ici d'éviter tout aménagement touristique lourd et les dégradations irréversibles associées. Il était alors essentiel dans l'intérêt général de préserver ce site exceptionnel. Pour confirmer cette protection le vallon des Vans fut intégré en 2002 au réseau européen *Natura 2000*.

La municipalité de Chamrousse souhaite aujourd'hui étendre son domaine skiable dans ce site magnifique et intact. Les premières études vont être lancées cet hiver. Nous nous opposons à cette appropriation de la nature par des intérêts économiques à courte vue. Un site classé doit l'être pour toutes les générations futures ! Ce secteur doit rester un espace pour tous, du contemplatif au sportif. Ces sites vierges sont les atouts garants d'un tourisme durable et 4 saisons. Y lâcher les bulldozers, planter pylônes et canons serait un véritable gâchis. A Chamrousse comme ailleurs, c'est la qualité des sites qu'il faut privilégier. Continuer à équiper la montagne comme dans les années 70 est un non-sens, c'est continuer de croire que le ski industriel est le seul avenir économique de nos montagnes.

**Venez manifester votre attachement au vallon des Vans
le dimanche 7 février 2016 !
A ski ou en raquettes**

RDV à 13h au sommet des Vans dans le calme et la sérénité avec banderoles, humoristiques ou militantes, et dans le respect de l'environnement

Tous les participants viennent par l'itinéraire de leur choix¹, sous leur propre responsabilité. Chacun veillera à sa propre sécurité.

Vous êtes invités à vous déplacer :

en transport en commun : www.chamrousse.com/en-bus.html

ou en co-voiturage : www.ecovoiturage.itinisere.fr

En cas de météo trop défavorable un report éventuel sera décidé le jeudi 4 février à 18h sur la page Facebook :

www.facebook.com/events/469528573235740/469528583235739

Signataires : Mountain Wilderness ; FRAPNA Isère ; Dauphiné Ski Alpinisme ; Grenoble Escalade Montagne Ski Alpinisme ; École des Sports de Montagne de l'Université de Grenoble ; Volopress ; Commission internationale pour la Protection des Alpes ; Grenoble Université Club Escalade Montagne ; Meylan Ski de Rando ; Société des Touristes du Dauphiné ; ASPTT Grenoble ; LPO Isère ; Grenoble Université Montagne ; FFME CD38 ; FFCAM CD 38 ; Association de Défense des Habitants et de l'Environnement de Chamrousse ; Coordination Montagne ; Groupe Universitaire de Montagne et de Ski- Paris ; CIHM ; Grès Calcaire et Neige ; Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne.

Contact : Patrick Le Vaguerèse - patrick.le-vaguerese@sfr.fr - 06.82.32.07.53

¹ Compte-tenu de l'arrêté municipal interdisant les randonneurs sur les pistes et afin d'éviter les inconvénients nous vous invitons à partir depuis Casserousse ou Bachat Bouloud (départ de l'itinéraire « randonnée » mis en place par la municipalité)